

Énergie

La Praz revotera sur les éoliennes

Le village qui avait refusé les hélices du Mollendruz va se prononcer à nouveau. Légal et démocratique, selon les partisans

Erwan Le Bec

Bis repetita placent. Ces vers d'Horace qui ironisait sur le plaisir de rejouer les mêmes œuvres vont résonner à La Praz, ce petit village de 160 habitants installé au seuil du Mollendruz. Une montagne vaudoise où devaient s'ériger douze éoliennes, l'un des plus gros projets éoliens vaudois. Vieux de dix ans, il était devisé à 85 millions de francs pour 50 à 90 GWh annuels. Ce que le Conseil général de La Praz a refusé le 18 janvier dernier, remettant ainsi en question la faisabilité du parc porté par Yverdon et la compagnie d'électricité EWZ.

Ce «non» n'a justement pas encore enterré le projet, a appris *24 heures*. La Municipalité de La Praz va présenter à nouveau le parc au Conseil. Le même préavis, le même texte (trois lignes d'introduction ont été ajoutées) et les mêmes conclusions. De mémoire de syndic vaudois, pareil cas ne s'était pas vu depuis belle lurette. «Rarissime mais pas inédit», résume une source proche du dossier.

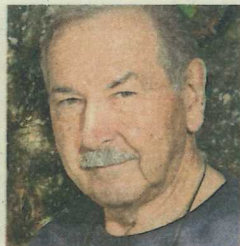
La procédure n'en est pas moins légale. Selon les juristes du Service des communes de l'État, qui évoquent le droit d'initiative des municipalités, rien dans la loi sur les communes n'interdit de présenter le même préavis à plusieurs reprises. La seule sanction possible, écrit le service, est celle du Conseil.

Quant au Canton, il souligne que, techniquement, seull'accord des municipalités est un prérequis



«Nous respectons l'autonomie communale. On ne doit pas oublier que deux communes ont dit oui»

Pierre Dessemonet Municipal yverdonnois des Énergies



«Ce qui est inquiétant, c'est ce qui va suivre si on commence à faire ça. C'est quoi le prochain coup?»

Jean-Marc Blanc Secrétaire général de Paysage-Libre Vaud



«La donne a changé. Notre devoir de municipaux, c'est aussi d'élargir la question»

Anni Sordet Syndique de La Praz

donne a aussi changé.» C'est que les deux autres communes partenaires (Mont-la-Ville à l'ouest et Juriens à l'est) ont, elles, dit oui au plan d'affectation. Et rien ne les empêche en théorie de continuer. «La question est de savoir si on les laisse seuls ou non avec 9 ou 10 éoliennes. Notre devoir de municipaux, c'est aussi ça. Qu'on ne puisse pas nous reprocher d'avoir élargi la question. La Praz n'est pas un village gaulois qui se ferme du monde.»

Un risque politique

Pour les opposants (*lire ci-dessous*), c'est une sacrée atteinte à la démocratie et à l'autonomie communale. Politiquement, c'est même un risque. «Disons que quand il y a un incendie, on l'éteint, on se soucie moins de l'inondation dans la chambre, soutient Pierre Dessemonet, député et municipal yverdonnois des Énergies. Mais on respecte l'autonomie communale, c'est La Praz qui est compétente pour ce vote, personne ne l'a forcée. Et dans l'histoire, on oublie le droit des autres communes: Juriens et Mont-la-Ville. Globalement, le nombre de oui était positif. Le débat doit avoir lieu, et on respectera quoi qu'il advienne le résultat des urnes.»

Le scrutin est agendé au 27 mars, précédé d'une séance réunissant les opposants, Suisse Éole, le Canton, les techniciens et EWZ. Un vote qui sera suivi de près. «C'est intéressant parce que ce sont des objets qui dépassent la question de l'autonomie des communes, réfléchit Claudine Wyssa, députée et présidente de l'Union des communes vaudoises. On est dans un cas particulier. C'est un projet intercommunal. Et c'est un Conseil général, un outil démocratique certes, mais tout public, pas un parlement qui se prononce en toute connaissance de cause. Est-ce que c'est encore adapté?»

à l'intégration des parcs dans la planification éolienne vaudoise. Politiquement, la ministre Jacqueline de Quattro anticipait ce nouveau scrutin la semaine dernière dans *24 heures*: «En l'état, je suis réticente à intervenir dans les processus démocratiques. (...) Mais je ne suis pas naïve. Si l'opposition se cristallise au point que les projets n'avancent plus, nous devons en-

visager des procédures d'urgence.» En voilà un avant-goût.

Comment les partisans du parc éolien se justifient-ils? Selon eux, le débat démocratique aurait été faussé lors du premier vote. Pour rappel, une dizaine de citoyens étaient venus se faire assementer afin de participer au Conseil général pour la première fois. Le vote (11 oui contre 20 non) avait surpris.

«Il y a eu un manque d'information qu'on veut corriger, réagit la syndique, Anni Sordet. Les gens ont le droit de dire non. Maintenant, les conseillers ont aussi le droit de débattre en connaissant le dossier. Ce soir-là, certains ne l'avaient pas lu. Alors on va organiser une nouvelle séance d'information, c'est aussi ça qui permettra de calmer les tensions. La

Les opposants vont battre le rappel

● Figure des opposants aux éoliennes, Jean-Marc Blanc, secrétaire général de Paysage-Libre Vaud, se dit à moitié surpris par la nouvelle d'un second scrutin. «On sait les pressions qui retombent sur les villages et les citoyens dans ce cas de figure. Ceux qui ont dit non étaient informés, ils ont eu le courage de se faire une opinion par eux-

mêmes. Ce qui n'est pas facile face à son syndic, son frère ou son voisin.» Il poursuit: «Ce qui est inquiétant, c'est ce qui va suivre si on commence à faire ça. C'est un précédent choquant. Le résultat ne plaît pas, alors on revote. C'est quoi le prochain coup?»

Roman Hapka, secrétaire de la Fondation pour le paysage, va plus loin. «Ça ternit l'image de

l'éolien. Des partisans vont être déçus, je pense. C'est la preuve qu'il y a un problème avec les éoliennes. Quand il n'est pas possible de les faire passer, on change les règles du jeu. Ce sont des manières de république bananière. Mais surtout, c'est un débat de société qui s'ouvre: comment on va gérer notre territoire?» E.L.B.